

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 75 (1924)
Heft: 9

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Presque tous les douglas mentionnés portent des cônes de l'année; il sera intéressant de vérifier plus tard si leurs semences sont fertiles.

Ad. Besson, garde de triage.

Force ascensionnelle de la sève.

Il y a environ deux mois, un de mes voisins versait l'excédent d'une cuve de sulfate de cuivre, qu'il venait d'utiliser pour ses vignes, au pied d'un épicéa qui faisait l'ornement de sa propriété.

Après deux à trois semaines, les branches de ce dernier commencèrent à sécher et au bout de deux mois il était mort. Le propriétaire dut se résoudre à couper cet arbre. A son grand étonnement il constata que ce bois était imprégné de sulfate jusqu'à 12 mètres de hauteur.

Nous avons donc là un exemple typique d'intoxication complète par le sulfate de cuivre et en même temps de la puissance de la force ascensionnelle de la sève dont le rôle est le même que celui de la pression hydraulique utilisée par le procédé Boucherie dans l'imprégnation des poteaux télégraphiques.

Il serait certainement intéressant de calculer au moyen d'appareils spéciaux la force que représente la montée de la sève au cours d'une saison de végétation.

On a peine à comprendre que les ceps de vigne puissent résister à une intoxication semblable, le sol des vignes étant depuis l'apparition du mildiou, soit depuis environ un tiers de siècle, copieusement arrosé du même produit toxique souvent répandu sur le sol sans ménagement par nos vignerons. *J. J. de Luze*, ancien inspecteur forestier.

BIBLIOGRAPHIE.

Département des terres et forêts de la province de Québec. Rapport du Ministre des terres et forêts pour les douze mois expirés le 30 juin 1923. Brochure grand in-8° de 96 pages. Québec, 1923.

C'est avec un plaisir toujours renouvelé que nous parcourons depuis quelques années ce rapport annuel sur l'activité de nos camarades forestiers de la grande province de Québec, à l'est du Canada. On y trouve une foule de données instructives, d'indications précieuses sur le développement de la sylviculture dans ce vaste pays, sur les progrès réalisés et les tendances actuelles du monde forestier canadien.

Nous devons nous borner à y jeter un rapide coup d'œil. Ce sera une occasion propice pour étudier la composition du personnel forestier de la province. Aujourd'hui, ce dernier comprend: 30 ingénieurs forestiers, 131 gardes forestiers et mesureurs experts, 17 employés de bureau et dessinateurs, puis 24 étudiants forestiers, soit un total de 202 personnes. Le chef du service forestier est présentement *M. G.-C. Piché*.

Le Canada avec son étendue boisée de plus de 300 millions d'ha est sans doute la plus grande réserve forestière du monde. Mais on aurait tort de considérer cette richesse comme inépuisable: elle a même dû être entamée déjà sérieusement. C'est ce que permet de supposer le passage suivant du rapport:

„La nomination d'une Commission pour étudier le problème de l'embargo sur le bois à papier ne manquera pas de jeter une certaine lumière sur la situation respective de chaque province au point de vue de leurs réserves forestières. Nous sommes convaincus que plusieurs seront très surpris d'apprendre combien notre capital forestier est entamé et combien il est nécessaire de l'administrer avec grande prudence. Malheureusement, aucune législation n'assure encore à l'Etat le contrôle des opérations sur les domaines forestiers privés; il serait fort à souhaiter que l'on puisse prévenir les coupes abusives qui s'y produisent souvent, afin d'empêcher que des domaines et des lots soient déboisés trop souvent sans beaucoup de profit pour leurs propriétaires.“

On lit encore au Rapport cette remarque qui donne à réfléchir: „Le problème de la protection des forêts contre les incendies devient de plus en plus inquiétant.“ L'année 1923 laissera, à ce sujet, un souvenir néfaste. Les incendies de forêts furent très nombreux; quelques-uns ont pris des proportions considérables, détruisant des scieries, des villages et laissant des centaines de personnes sans abri. Le personnel spécial préposé à la surveillance des incendies comprenait une vraie armée de 2027 inspecteurs et assistants garde-feu.

Le Rapport contient une statistique des incendies de forêts en 1922. Sur les 1608 cas relevés, 398 feux ont eu lieu pendant le mois de mai qui est le mois le plus redouté. Quant aux causes de ces incendies, voici comment elles ont été établies:

Incendies allumés lors d'abatis	402	soit 25,0 %
" " par locomotives	85	" 5,3 "
" " par feux rallumés	33	" 2,0 "
" " la foudre	59	" 3,7 "
" " des chasseurs ou pêcheurs .	149	" 9,3 "
" " des promeneurs (fumeurs) .	194	" 12,0 "
" " des cantonniers	4	" 0,3 "
" " des ouvriers forestiers . .	18	" 1,1 "
" " causes inconnues	664	" 41,3 "

Dans le chapitre consacré à l'enseignement forestier, on lit que les crédits affectés à l'Ecole d'arpentage et de génie forestier ont été augmentés. Cette Ecole forestière ne produit pas des ingénieurs forestiers en nombre suffisant bien que les perspectives pour ces derniers soient encourageantes.

L'autorité législative canadienne a voté, en outre, les crédits nécessaires pour la création d'une Ecole de gardes forestiers. Cette école a été installée provisoirement dans les locaux de la pépinière centrale de Berthierville, où 17 candidats ont commencé les cours en septembre 1923. Ceux-ci ont lieu pendant deux périodes de deux mois chacune. Les élèves qui ont suivi cet enseignement avec succès font ensuite, en différents endroits, un stage pratique de quatre mois pendant lequel ils sont rétribués.

Cet enseignement est gratuit, mais chaque élève doit payer les frais de pension.

Ce premier essai a donné pleine satisfaction. Il a, en somme, une grande analogie avec l'enseignement donné, en Suisse, aux gardes forestiers.

H. Badoux.

*** Sommaire du N° 7/8 ***

de la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“; Redaktor: Herr Professor Dr. Knuchel

Vorwort des ständigen Komitees. — Aufsätze: Aus der Geschichte der „Schweizerischen Zeitschrift für Forstwesen“. — Forstliche Reiseskizzen aus Deutschland. — Die mit Unterstützung des Bundes ausgeführten Aufforstungen mit Verbauen, sowie Waldwegbauten und Seilanlagen für den Holztransport. — Gedanken über das Vorkommen und die Lebensart der Weisstanne. — Die Methode der Waldschätzung im pazifischen Nordamerika. — Xylococcus filifer, eine wenig bekannte Schildlaus auf Tilia. — Des Bündner Forstmanns Klage-lied. — Vereinsangelegenheiten: Auszug aus dem Protokoll der Sitzung vom 8./9. Juli 1924 in Zürich. — Thesen zum Referat über „Beziehungen zwischen Jagd und Forstwirtschaft“. — Forstliche Nachrichten: Bund. — Bücheranzeigen. — Anhang: Meteorologische Monatsberichte.